



Violences contre les journalistes : un collègue des Ardennes agressé gravement

Ce samedi 31 janvier aux alentours de 22 h 30, notre jeune confrère de Sedan Mickaël Nassieu-Maupas s'est rendu dans un bar situé près du stade et attaqué, plus tôt dans la soirée, en marge d'un match de foot.

Rapidement identifié comme journaliste, il y a été menacé par plus d'une dizaine d'individus, avant d'être pris à partie physiquement par trois d'entre eux. Il est parvenu à s'échapper et se mettre en sécurité. En plus des blessures plus visibles, il en est évidemment sorti profondément choqué. Le médecin lui a prescrit 6 jours d'ITT (incapacité temporaire totale), ce qui donne une idée de leur gravité. Une plainte a été déposée.

Mickaël le dit lui-même, ce n'est pas la personne mais la profession qui était visée.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes injustifiables commis dans l'exercice de ses fonctions. Rien ne peut excuser la violence. Une violence qui se matérialise de diverses manières pour l'ensemble des collègues de *l'Union* et de *L'Ardennais* et remonte beaucoup plus fréquemment, de la part des élus entre autres, ces derniers temps.

Nous assurons à Mickaël, mais aussi à l'équipe de Sedan, notre absolu soutien. Et vous invitons à faire de même.

Nous rappelons à l'ensemble du personnel qu'il peut compter sur les élus et référents de la commission sécurité et santé au travail (CSSCT) du Comité social d'entreprise (CSE). Il nous semble plus important que jamais de répertorier l'ensemble de ces faits qui, trop souvent, visent à intimider et empêcher d'informer.

Et traiter un fait divers ne doit jamais vous mettre en danger.

Vos élus de l'intersyndicale